

# Le gouvernement fédéral a bouclé ses travaux d'été

Un accord budgétaire et une réforme du marché du travail qui font hurler les partis d'opposition.

MARTIN BUXANT

En rangs serrés, les représentants de la coalition gouvernementale ont présenté, ce mardi, les points de leur «grand accord» de l'été 2018 où, selon la formule consacrée, chaque formation politique rentre gagnante et peut mettre l'accent sur «sa» victoire. «Ce grand accord, c'est vraiment la preuve que, jusqu'au bout, ce gouvernement aura été celui de la réforme. Nous prenons les choses en main et nous poursuivons pour toujours davantage de jobs et de bien-être pour tous», s'est félicité le Premier ministre Charles Michel en présentant l'accord.

L'accord consiste en plusieurs volets. D'abord, au rayon budgétaire,

le gouvernement a dégagé 2,6 milliards d'euros pour arriver à un déficit de 0,6% du PIB. Pour ce faire, il compte sur les effets retour d'un «jobsdeal» à hauteur de 500 millions d'euros et 300 millions d'euros de versements anticipés à l'Isoc. «Aucune nouvelle taxe», s'est réjoui le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA).

À côté du volet budgétaire, un accord en 28 points («jobsdeal») a été présenté afin, notamment, de répondre à la forte demande sur les métiers en pénurie. Cet accord prévoit entre autres d'augmenter la prime de chômage dans certains cas au début de la période de chômage mais d'accentuer par la suite la dégressivité des allocations – en lien

avec l'orientation vers les métiers en pénurie. «Aucune économie ne sera réalisée dans les allocations de chômage, ce sont des réallocations», a martelé le ministre de l'Emploi Kris Peeters (CD&V).

Autre volet présenté ce mardi: l'entrée en Bourse à hauteur de 30% du capital de la banque Belfius. Le gouvernement a donné son feu vert à cette privatisation partielle, elle est liée au dédommagement des coopérateurs d'Arco. Une enveloppe de 600 millions d'euros a été provisionnée par Belfius: le dédommagement aura lieu parallèlement à l'entrée en Bourse de cette dernière. «Il n'y aura pas de dédommagement sans IPO de Belfius», a précisé Johan Van Overtveldt. Une hypothèque pèse encore

sur ledit dédommagement dans la mesure où la Commission européenne pourrait être tentée de bloquer ce deal. Le gouvernement fédéral pense pouvoir contourner cet écueil... Last but not least, le Fédéral a également décidé d'autoriser l'entrée en piste d'un quatrième opérateur télécom. Des enchères auront lieu et, selon le ministre Alexander De Croo, «le consommateur verra forcément sa facture baisser».

Toutes ces mesures ont été mal accueillies par les partis d'opposition ainsi que les syndicats. Le chef de file du PS au Parlement, Ahmed Laaouej, a ainsi déclaré que le jobsdeal du gouvernement Michel allait plonger les chômeurs dans la pauvreté.

## Le gouvernement tient son second accord de l'été

Le budget 2019, l'emploi, l'IPO de Belfius, les coopérateurs Arco, le quatrième opérateur télécom: à l'exception du dossier des F-16, le gouvernement est parvenu à tout boucler.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

«**A**greement», a tweeté le Premier ministre Charles Michel un peu avant une heure du matin. Il n'aura fallu qu'une soirée prolongée en comité restreint pour que le gouvernement accouche d'un accord qui inclut le budget 2019, le «deal pour l'emploi», l'indemnisation des coopérateurs d'Arco, à laquelle est liée la privatisation partielle de Belfius, ainsi que la venue d'un quatrième opérateur mobile sur le marché des télé-

coms.

«Nous avons fait la démonstration de notre capacité à décider sur des dossiers importants», s'est félicité Charles Michel. «Ce qui est sur la table, avec cette vague de réformes structurelles et de décisions, c'est notre menu pour les prochains mois. Nous devons travailler pour mettre en œuvre ces mesures, adopter des projets de loi, des arrêtés royaux», a-t-il annoncé.

Le travail législatif ne manquera pas en effet, compte tenu de l'étendue d'un tel accord, le deuxième exercice du genre, après celui bouclé au cœur de l'été 2017.

### Pas de nouvelles taxes

La grande information, c'est qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes. Le gouvernement devait trouver 2,6 milliards d'euros pour boucler son budget 2019. C'est chose faite, même s'il faudra juger à l'usage de l'effectivité des nouvelles recettes annoncées. C'est le cas par exemple de la lutte contre la fraude sociale et fiscale. Ou encore de la forte progression des versements anticipés des entreprises. Dans ses prévisions de juin dernier, la Banque nationale avait prévenu que «ce facteur est temporaire, dans la mesure où il entraînerait une érosion des enrôlements lors de la liquidation de l'impôt des sociétés».

Quoi qu'il en soit, le gouvernement pourra se targuer de présenter en octobre prochain un budget qui se situe largement

dans les clous du programme européen de stabilité, puisque le déficit 2019 devrait rester limité à 0,6% du PIB (contre 0,7% imposé par les instances européennes).

Comme toujours, le diable se cache dans les détails. Il faudra dès lors au moins quelques jours pour éplucher le contenu de l'accord. En espérant que celui-ci ne réserve pas de mauvaises surprises.

### L'opposition remontée

L'opposition socialiste et écologiste juge en tout cas que le travail du gouvernement «n'est pas sérieux». Les syndicats, eux, estiment que le gouvernement mène une politique «fiscalement et socialement injuste». Ils pointent en particulier la dégressivité accrue des allocations de chômage. «Privatisation, contrôle, sanction... autant de vieilles recettes qui n'ont jamais rien donné d'autre comme résultat que la précarisation accrue d'une frange de plus en plus importante de nos concitoyens», ont dénoncé les écologistes.

On notera enfin que le gouvernement a calé net devant l'obstacle du remplacement des F-16. Le dossier, dont le coût budgétaire est estimé à 3,6 milliards d'euros (budget initial d'acquisition des nouveaux avions de chasse), devrait être tranché en toute fin de législature, voire par le prochain gouvernement.

## BELFIUS-ARCO

# Une entrée en Bourse de Belfius «au plus tôt mi-octobre»

Après l'accord de gouvernement pour une mise en Bourse de 30% de Belfius, il reste quelques solides questions encore en suspens.

PAUL GÉRARD ET VINCENT GEORIS

Le gouvernement fédéral a donc confirmé la mise en Bourse d'environ 30% du capital de la banque Belfius, un projet qu'il a toujours entretenu mais qui butait jusqu'ici sur un dossier connexe, à savoir une indemnisation (partielle) des coopérateurs Arco promise par le gouvernement précédent déjà. On y vient mais d'abord: Belfius.

## ► Quand aura lieu l'IPO?

«Aujourd'hui, nous prenons la décision de préparer l'IPO», situe le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA). «La décision définitive sera prise par le gouvernement ultérieurement», enchaîne-t-il aussitôt.

OK mais quand? «Ce sera au plus tôt dans la 2<sup>e</sup> moitié du mois d'octobre», indique-t-il. Si le grand argentier se garde d'être plus précis, c'est que tout dépendra fondamentalement de la santé des marchés financiers. Pour donner le «go» définitif, il faudra qu'une fenêtre soit bel et bien ouverte.

## ► Que valent 30% de Belfius?

Au dernier décompte (fin 2016), les fonds propres de Belfius pointaient à 9,5 milliards d'euros. La banque est aujourd'hui valorisée entre 7 et 9 milliards d'euros, ce qui situe la valeur de 30% à minimum 2,1 milliards d'euros. Mais ça, c'est de la théorie: le prix réel sera ce qu'en donnera effectivement le marché au moment de (pré)souscrire.

Le but, en tout cas, est de vendre au meilleur prix ces 30% du capital de Belfius, et

d'en tirer au passage «une plus-value importante», insiste le vice-Premier Didier Reynders (MR). De fait: l'État n'a pas pris tous les risques fin 2011 en rachetant 4 milliards d'euros une Dexia Banque Belgique en état de faillite pour brader la belle machine qu'est devenue Belfius depuis lors.

Au passage, on notera les félicitations appuyées de Johan Van Overtveldt à la direction de la banque. «Quand on voit où en est Belfius aujourd'hui, en termes de solvabilité et de rentabilité, on réalise le travail incroyable qui a été réalisé par le management», appuie-t-il. «C'est une prestation à laquelle, soyons

honnêtes, quasiment personne ne s'attendait et qui est aujourd'hui une réalité.»

## ► Quand les coopérateurs d'Arco toucheront-ils une indemnité?

Pas avant l'IPO de Belfius. L'enveloppe de 600 millions d'euros prévue pour financer l'indemnisation promise aux coopérateurs d'Arco sera en effet financée aux deux tiers par un dividende exceptionnel pré-IPO que Belfius versera à son propriétaire l'État juste avant l'entrée en Bourse. Autrement dit: sans IPO, pas d'indemnisation du côté d'Arco.

Les 600 millions d'euros prévus proviendront pour 124 millions de la liquidation d'Arco, pour 50 millions d'un geste commercial de Belfius et le solde (426 millions) de ce dividende exceptionnel.

Pour rappel, le groupe coopératif Arco, issu du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), était l'un des principaux actionnaires de Dexia et a sombré en 2011, en même temps que celui-ci. Près de 800.000 coopérateurs, en grande majorité flamands, ont pris des parts Arco, qui ne valent plus rien. Or, le gouvernement fédéral (celui-ci comme le précédent) s'est engagé sur une solution qui permette aux coopérateurs de récupérer une

partie de leur mise. Les 600 millions d'euros correspondent à 40%.

## ► Plus besoin d'un feu vert de l'Europe?

Après avoir pris avis juridique, le gouvernement fédéral a modifié un point dans le deal: l'indemnisation (qui sera gérée par Belfius) n'ira qu'aux particuliers et pas aux personnes morales. Selon le Premier ministre Charles Michel, cette option permet d'échapper aux reproches de la Commission européenne, laquelle avait recalé une première mouture du deal en y voyant une aide d'État.

Plus besoin d'un feu vert de l'Europe alors? «Ce serait tout à fait étrange de dire ça», réagit la commissaire à la Concurrence, Margrethe Vestager. «La réponse est non. Ce n'est pas vrai qu'il ne faut pas d'accord de la Commission. Nous sommes en contact avec les autorités belges et nous allons nous prononcer dans les semaines à venir.» On ne parlera pas d'unanimité sur la question... Belfius, Arco: les deux dossiers restent liés mais il semble bien qu'il y ait un ordre dans les priorités, à tout le moins dans la séquence envisagée: on met Belfius en Bourse et puis on s'occupe des coopérateurs Arco.

## ► D'autres demandes d'indemnisation?

Il n'a pas fallu attendre longtemps avant que d'autres actionnaires de Dexia ne réagissent à la confirmation du geste envers les coopérateurs d'Arco. L'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW) a répété sa demande d'un traitement équivalent pour les municipalités lésées par la liquidation du Holding communal, qui était l'un des principaux actionnaires de la banque Dexia. Pour l'UVCW, une indemnisation envers les seuls coopérateurs d'Arco «constituerait une inégalité de traitement flagrante».

## BOURSE

### BELFIUS DANS LE BEL 20, UNE QUESTION DE TEMPS

Puisque la décision de mettre Belfius en Bourse est prise, la question de son accession à l'indice Bel 20 de la Bourse de Bruxelles peut être posée. Avec une capitalisation estimée à 7 à 9 milliards d'euros et une part de 30% du capital qui sera négociable sur le marché, on peut d'ores et déjà évaluer le futur capital flottant («free float») de Belfius à 2,1 à 2,7 milliards d'euros. Ce critère est détermi-

nant pour établir le classement représentant les sociétés cotées qui font partie du Bel 20 et celles qui sont susceptibles d'y entrer. Avec une telle estimation de son futur flottant, Belfius dépasse aisément, à l'heure actuelle, les trois derniers composants de l'indice vedette de la Bourse de Bruxelles, à savoir **bpost** (1,3 milliard d'euros), **Ontex** (1,8 milliard) et **Aperam** (1,9 milliard). La banque rivaliserait même avec **Telenet** (2 milliards d'euros), **Sofina** (2,3 milliards), **Argenx** (2,4 milliards) et **Cofinimmo** (2,6 milliards).

L'IPO de Belfius n'étant pas prévue avant octobre, il y aura sans doute déjà une ou deux révisions de l'indice d'ici à ce qu'elle puisse postuler pour une place en son sein. Or, si **PAI Partners** acquiert **Ontex**, son siège sera vacant. Ce qui laisserait entrer **Melexis** (1,6 milliard de flottant) ou **Aedifica** (1,5 milliard). Dans ce cas, peu après son IPO, Belfius pourrait bien éjecter **bpost** du Bel 20. Quoi qu'il en soit, si on peut déjà déplier son strapontin de membre de l'indice, on ignore quand la banque viendra l'occuper. **PH.G.**

## TÉLÉCOMS

# Porte ouverte pour un 4<sup>e</sup> opérateur mobile

**C'est décidé, le gouvernement permettra l'entrée d'un nouvel acteur sur le marché mobile lors de la vaste mise aux enchères du spectre en 2019. A la clé, l'exécutif pourrait empêcher 680 millions d'euros minimum.**

**SIMON SOURIS**

**E**ntrez c'est ouvert, tel est en substance le message lancé ce mardi par le gouvernement fédéral. Après d'intenses tractations, l'exécutif a finalement opté pour un cadre permettant l'arrivée d'un quatrième opérateur mobile (de réseau), et ce à des conditions de concurrence qu'il juge «correctes et équitables vis-à-vis des opérateurs en place».

L'idée? Que l'opération débouche pour le consommateur sur une baisse des prix, plus d'innovation et un déploiement plus rapide de la 5G dans le pays... mais aussi sur quelque 679 millions d'euros minimum pour l'État, partagés entre Fédéral et entités fédérées, à l'occasion de la vaste mise aux enchères du spectre qui aura lieu courant de l'année prochaine – opportunité de taille puisque ses résultats vaudront pour une période de 20 ans.

## Le secteur fait la moue

Les réactions du secteur ne se sont pas fait attendre. Proximus en tête. L'opérateur historique a dit «regretter la décision du gouvernement», prise de position (partagée par Orange et Telenet) qu'Alexander De Croo, ministre des Télécoms, a rapidement taclé: «Proximus ferait mieux de se préparer plutôt que de critiquer son actionnaire majoritaire». De manière plus géné-

rale, Agoria, fédération des entreprises technologiques représentant les opérateurs, dit espérer que la décision de l'exécutif «reflète une vision à long terme pour le marché», nous confiait Ilse Haesaert, experte télécoms. La fédération a dès lors réitéré sa mise en garde sur l'emploi, les investissements et la qualité de service.

## Tout reste à faire

Des réactions fortes face à une porte désormais grande ouverte – alors qu'un acteur européen a fait montre en juin d'un intérêt concret, sous couvert d'anonymat –, mais qui n'empêche que rien n'est fait pour autant, ce que le régulateur des télécoms (IBPT) encourageait mi-juillet, plaidant pour que l'option soit «lais-sée au choix du marché, s'il existe un intérêt commercial», et non poussée à tout prix.

En 2011, Tecteo BidCo (Telenet/Voo) avait d'ailleurs acquis la quatrième autorisation 3G, avant de faire marche arrière. Tout comme Voyacom (appartenant au chinois Datang) ou Broadband Belgium. Réserver la possibilité à un nouvel entrant ne veut donc pas dire qu'il se développera pour de bon et de manière pérenne dans le pays. Pour le patron d'Orange Belgique, il n'y a d'ailleurs tout bonnement «pas de business case» pour cela, quand les différents marchés à quatre opérateurs sont passés à trois ces dernières années.

Et pour cause, les freins sont nombreux, des permis de bâtir et d'environnement à obtenir pour tout déploiement à l'obligation (progressive) de couverture nationale endéans les 8 ans, ce qui passera par l'érection à court terme d'au moins 1.000 antennes (pour un coût estimé à 150 mil-

lions d'euros par l'IBPT) nécessaires à son fonctionnement dans le pays. Et ce, sans compter l'impossibilité de revendre son lot sur une période de 6 ans, mesure devant éviter les comportements de spéculation.

## «Proximus ferait mieux de se préparer que de critiquer son actionnaire majoritaire.»

En revanche, le protocole d'accord signé jeudi soir entre le gouvernement bruxellois et les opérateurs télécoms pour faire de la capitale la première ville équipée de 5G de Belgique d'ici 2020 constitue une avancée pour draguer un acteur étranger.

Enfin, se pose évidemment la question du timing. En effet, «le dossier doit encore passer en comité interministériel, en comité de concertation, puis au Conseil d'État, pour finalement que le parlement vote la loi (afin de modifier l'article 30 qui définit ce que doivent payer les opérateurs pour quelles bandes de fréquence, NDLR). De là, les arrêtés royaux seront publiés pour fixer les conditions d'accès, permettant enfin à l'IBPT de commencer à préparer les enchères», explique Jimmy Smedts, porte-parole du régulateur. «L'on devrait être au troisième trimestre 2019».

En y ajoutant le nécessaire déploiement d'infrastructure, processus long et intense avec tout ce qu'il recouvre, quand bien même un nouvel acteur entamerait les démarches à ce moment, il ne faudrait pas s'attendre à en voir les premiers développements concrets avant 2021 environ.

## LES AUTRES MESURES

## Cancer, F-16 et investissements stratégiques

► **Traitement du cancer.** «Il n'y aura pas d'économies sur les médicaments innovants contre le cancer», a assuré mardi la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open Vld). Le succès inattendu des médicaments innovants est à l'origine d'un dépassement budgétaire de 500 millions d'euros, dont 300 millions d'euros pour les traitements immunologiques en 2019. La ministre avait exclu de faire des économies sur ce point car il s'agit de traitements qui peuvent sauver des vies. Le gouvernement l'a suivie pour un montant de 200 millions d'euros. Le secteur pharmaceutique contribuera à concurrence de 100 millions d'euros. Les 200 millions d'euros restants seront quant à eux compensés par des mesures dans la politique des médicaments (qui ne toucheront pas le patient) pour un montant de 113 millions d'euros et par des corrections techniques à hauteur des 87 millions d'euros.

► **Remplacement des F-16.** De façon quelque peu surprenante, cet épineux dossier ne fait pas partie de l'accord. «Pas à l'ordre du jour, on suit la procédure», com-

mente-t-on de manière laconique. L'appel d'offres oppose les appareils américain F-35 et britannique Eurofighter. Les Français ont fait une offre de gouvernement à gouvernement, hors procédure, pour le Rafale, liée au développement d'un projet franco-allemand baptisé «Système de combat aérien futur» (SCAF). Quant à l'option d'une prolongation de la flotte actuelle de F-16, elle ne semble pas très réaliste. Ce sera plus que probablement au prochain gouvernement de trancher.

► **Pacte stratégique d'investissement.** Dans son budget, le gouvernement a inscrit 190 millions d'euros pour le Pacte stratégique d'investissement, montant prélevé sur une partie du produit de la mise en bourse de Belfius. Un premier volet de ce pacte a déjà été bouclé en début d'année. Il se chiffre à 9 milliards d'euros à l'horizon 2020, un montant à allouer à divers projets dont le soutien au projet Myrrha (le centre de recherche d'énergie nucléaire à Mol), la finalisation du RER ou encore la cybersécurité. **J.-P.B., AVEC BELGA**

# Le Pacte pour l'emploi, un dernier effort pour créer encore plus de jobs

Le gouvernement fédéral n'a pas traîné. Annoncé il y a trois mois, le Pacte pour l'emploi est déjà né. Le gouvernement espère combler 10% des pénuries de main-d'œuvre.

NATHALIE BAMPIS

**U**n jobsdeal. Deal pour l'emploi. Pacte pour l'emploi. Passé entre le gouvernement fédéral, les partenaires sociaux et les entités fédérées. L'idée était née il y a trois mois à peine, alors que les chiffres de créations d'emplois se heurtaient aux statistiques de la Commission européenne sur les vacances d'emploi. En 3 ans et demi, notre pays a vu naître 190.000 emplois supplémentaires. Mais dans le même temps, on compte 134.570 postes qui restent vacants faute de candidats. Deux fois plus qu'au début de la législature. Un beau réservoir de jobs qui permettrait pourtant d'améliorer encore davantage le bilan emploi du gouvernement fédéral.

Accrocher une nouvelle médaille au re-

vers de la veste de l'équipe Michel, ce n'est évidemment pas le but premier de ce jobsdeal. L'objectif, c'est évidemment de libérer le frein qui empêche actuellement les entreprises de conclure de nouveaux contrats. Le manque de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs entrave leur développement. L'objectif, c'est aussi de sortir du chômage des milliers de personnes qui peinent à trouver un job dans leur secteur d'origine. «Cette création d'emplois, c'est le seul moyen de réduire le chômage et garantir à chacun le maintien d'une protection sociale de qualité», explique le ministre de l'Emploi Kris Peeters.

«Le Pacte pour l'emploi, c'est un paquet de 28 mesures, qui forment un ensemble cohérent, dont l'ambition est d'avoir des effets perceptibles sur le marché de l'emploi et sur le taux d'activité le plus rapidement possible», précise le Premier ministre Charles Michel à ses côtés. Le gouvernement espère un effet retour bud-

gétaire de plus de 500 euros, pour combler moins de 10% des vacances d'emplois. Ce qui revient à créer 12.500 jobs en 2019 dans les métiers en pénurie. Ils s'ajouteront aux 46.000 emplois annuels prévus par le Bureau du plan.

Ces 28 mesures pour l'emploi ne portent pas que sur les métiers en pénurie. Elles font office de dernier coup de reins du gouvernement fédéral sur la politique de l'emploi, lui permettant de boucler son accord de majorité passé en début de législature. Que contient alors ce jobsdeal?

► D'abord et avant tout, **une bonne dizaine de mesures destinées à lutter contre les métiers en pénurie.** Le gouvernement entend actionner plusieurs leviers. Celui de la fiscalité, avec la promesse d'immuniser fiscalement les primes offertes par les Régions

aux demandeurs d'emploi qui se formeront dans les métiers en pénurie. C'était une des demandes formulées avec insistance par la Région wallonne lors des Comités de concertation qui ont négocié ce Pacte pour l'emploi. L'immunisation sera forfaitaire, et sera octroyée pour autant que la formation se clôture par un retour à l'emploi effectif. Corollaire de cet incitatif à la formation aux métiers en pénurie, le chômeur qui s'embarquera dans l'aventure ne verra plus décroître ses allocations de chômage dans le temps.

Les travailleurs aussi seront aidés à réorienter leur carrière vers un métier en pénurie. Ils bénéficieront d'un crédit-temps thématique de 48 mois (au lieu de 36 mois) pour la formation. Enfin, les travailleurs licenciés qui réinvestissent leur indemnité de départ dans une formation recevront aussi un avantage fiscal.

Cela c'est pour le volet incitatif. Il y a aussi le volet administratif. Le gouvernement invite les partenaires sociaux à recenser les fonctions critiques dans leurs secteurs, et les fonctions menacées par la digitalisation. Il demande aussi aux commissions paritaires de faire des recommandations pour affecter les fonds sectoriels à la formation aux métiers en pénurie. Les organismes de placement sont, eux, invités à repérer, dans les rangs des «prépensionnés», ceux qui pourraient satisfaire à un emploi en pénurie. Leur em-

ployeur devra prendre en charge une partie du coût de la formation, à hauteur de 3.600 euros.

Le gouvernement annonce enfin qu'il étudiera la possibilité d'étendre le nombre d'heures sup-

plémentaires donnant lieu à des réductions de charges (à 184 heures) pour les métiers en pénurie.

► Mais dans ce jobsdeal, il s'agit aussi, plus simplement, de **ramener vers l'emploi tous ceux qui ont perdu leur job**. Le gouvernement fédéral a donc décidé, dans ce cadre, de modifier la dégressivité des allocations de chômage, en restant dans le cadre budgétaire existant. Durant les six premiers mois de chômage, l'allocation sera augmentée (on parle de 70 à 75% du dernier salaire), afin de maintenir le caractère assurantiel du chômage. Mais ensuite, la dégressivité sera accentuée. Les modalités précises de cette dégressivité ne sont pas encore connues, «mais il ne s'agira pas de pousser les gens dans la pauvreté», promet Charles Michel. Un plancher minimum sera respecté.

On ne touchera également pas aux allocations de chômage de longue durée (3<sup>e</sup> période). Par contre, le gouvernement entend accélérer l'inscription au chômage, qui devra se faire obligatoirement dans le mois qui

suit le licenciement (en cas de préavis non presté), et ce afin que le demandeur d'emploi soit plus rapidement pris en charge par les services de placement.

En parallèle, on poursuit le travail de durcissement des conditions d'accès à la prépension (RCC). À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, la RCC individuelle ne sera possible qu'après 41 ans de carrière. La RCC en cas de restructuration sera accessible à partir de 60 ans en 2020. Et il faudra attendre 60 ans (et plus 55 ans) pour bénéficier d'un crédit-temps de fin de carrière.

Enfin, les chômeurs de longue durée pourront se voir proposer un travail d'intérêt général, à raison de deux demi-jours par semaine, à concrétiser par les Régions (compétentes en la matière). Cela se ferait sur une base volontaire, et le chômeur percevrait une indemnité plus importante.

► Le jobsdeal évoque aussi d'autres thèmes, comme celui des **salaires et de leur liaison à l'ancienneté**. Le gouvernement reste très vague, il marche sur des œufs, mais il annonce «l'organisation d'un agenda précis sur la réforme des rémunérations, qui ne doit plus être liée à l'âge mais à la compétence et la productivité». Un point de l'accord concerne enfin les starter jobs (baisse du coût du travail à 6% pour les jeunes de 18 à 21 ans, sans perte de salaire pour ceux-ci), et la concrétisation du budget mobilité.

# Entre la volaille et les poivrons, la bonne humeur de l'équipe

À Val Duchesse,  
plus de crise de nerfs  
ni de coups de canif.  
On est assez loin  
de l'ambiance  
pourrie du début  
de l'aventure  
suédoise.

MARTIN BUXANT

C'est un joli château qui en a vu bien d'autres. Val Duchesse, rien que le nom est enchanteur, n'est-il pas. On ne va pas

revenir sur la tragicomédie orange bleue de l'été 2007 qui s'est déroulée derrière les murs épais de cette bâtisse imposante plantée au cœur de la commune d'Auderghem. On ne reviendra pas non plus sur le barbecue complètement raté qu'avait voulu organiser Charles Michel au début de son mandat

après un exercice budgétaire très tendu. «Il voulait détendre l'atmosphère et passait de convive en convive comme un GO du Club Med mais en vérité tous les ministres se tiraient la gueule», se souvient un participant. Un autre: «il y avait eu des fuites dans la presse, l'am-

bianche était pourrie et le dernier truc dont nous avions envie, c'était de manger un barbecue les uns avec les autres».

Cette fois, c'est différent. Bien différent – attestent les protagonistes de l'équipe gouvernementale.

Trois ans et demi qu'ils tournent ensemble; ça soude une équipe. «On connaît les caractères des uns et des autres, on essaye d'éviter d'appuyer là où ça peut faire trop mal et sincèrement, ça se passe nettement mieux que dans le passé.»

Tenez, dimanche soir. A Val Duchesse, il doit être dans les 21h30/22h. Charles Michel a déposé sa proposition de compromis sur la table; mais c'est la soupe à la grimace, plusieurs éminences font remarquer que tel ou tel point ne les satisfait pas, qu'elles ne peuvent pas accepter, en l'état, la proposition de compromis. Le Premier ministre retire donc sa proposition de la table. «Cela ne passera pas, on doit encore approfondir certains points», dit-il à un de ses proches collaborateurs.

Et il se retourne: «Bon, on arrête de négocier pour aujourd'hui, mais que fait-on? Le repas a déjà été préparé. Vous restez?» Et ils sont restés, tous, pour manger ensemble et boire un verre. Cela aurait été idiot de gaspiller de la volaille, des poivrons et une bonne salade de fruits en dessert. Notez: certain(e)s n'ont pas aimé les poivrons... «L'ambiance était relax, on a blagué au sujet de l'actualité mais on n'a plus du tout évoqué le budget», témoigne un ministre.

Faire un budget, boucler une négociation, c'est affaire de tempo, de temps morts et d'accélération. Les vastes pelouses et le parc de Val Duchesse aident bien davantage à la sérénité des débats, cette fois-ci, que le

Lambermont ou le «16», là où on a le nez en permanence sur la presse. Pendant les nombreuses bilatérales du Premier ministre avec les représentants des différents partis de sa coalition, les autres ont tout le loisir de se dégoûter les jambes dans le parc. «Il faut se rappeler qu'un budget, ça représente quand même des heures et des heures de réunion, donc avoir la possibilité de sortir se changer les idées, loin de la pression, c'est très précieux», atteste un membre du gouvernement. Kris Peeters a joliment illustré lors d'une conférence mardi matin: «ces derniers jours au gouvernement étaient torrides». Négocier avec 34 degrés à Bruxelles, on vous l'accorde, ça calme même les bêtes politiques les plus féroces.

Bref, le lundi matin, le Premier ministre reprend les réunions bilatérales, il convoque une dernière plénière dans la foulée et sur le coup des 1h du matin où il dépose ses dernières cartouches sur la table, l'accord était dans le sac.

Un budget mais aussi et surtout un accord sur le «jobsdeal» devant entre autres permettre de combler les emplois vacants dans certains secteurs en pénurie. Ce «jobsdeal», qui est un peu sorti comme un diable de sa boîte, a en fait été pensé depuis plusieurs mois par le Premier ministre, les vice-Premiers et leurs équipes. «L'un des déclencheurs», explique un collaborateur du Premier ministre, «ça a très certainement été la visite qu'a faite Charles Michel à Liège il y a trois mois». Le Premier ministre se retrouve dans une entreprise qui vend des solutions informatiques, le patron lui explique très simplement que son carnet de commandes déborde, qu'il cherche désespérément à enga-

ger des travailleurs mais n'en trouve pas. «Cela a été un vrai déclic chez Michel, on a décidé de focaliser sur les métiers en pénurie et de vraiment emboîter le pas aux entités fédérées». Michel bosse beaucoup avec Peeters pour déminer le terrain ainsi qu'avec Bernard Gillot, le patron de la FEB. A deux reprises, y compris la semaine dernière, il voit le Groupe des dix, y compris les trois syndicats, donc, pour avancer en concertation avec eux dans ces domaines. «Je ne m'attends certainement pas à me faire applaudir par les syndicats avec ces mesures mais ils ne pourront jamais dire qu'on n'est pas dans le dialogue», dira encore le Premier ministre après une des ces réunions du Groupe des dix.

À côté de ces discussions-là, il a fallu gérer le pow-wow autour de l'entrée sur le marché d'un nouvel opérateur télécom. C'est la marotte du libéral flamand Alexander De Croo, qui y attachait énormément d'importance, témoignent plusieurs membres du gouvernement. Il a dû ferrailer parce qu'il s'est retrouvé face au lobbying monstre de la patronne de Proximus, Dominique Leroy, qui a elle-même décroché son téléphone pour faire le tour de plusieurs chapelles ministérielles et leur faire part de son mécontentement face à l'entrée d'un nouveau joueur sur le marché. De Croo, son ministre de tutelle, n'a d'ailleurs que très modérément apprécié cette ingérence de la part d'une entreprise dont l'actionnaire majoritaire n'est autre que l'État fédéral.

Allez, il est temps pour tout le monde de prendre de bonnes vacances...

## Les faiblesses du budget 2019

**Un vent d'incertitude plane sur les ficelles utilisées par le gouvernement pour boucler son budget 2019.**

MATHIEU COLLEYN

C'est fait. Gedaan. Le gouvernement fédéral a fini par boucler l'exercice et dénicher les 2,6 milliards et des poussières qui lui manquaient pour rester dans les clous budgétaires dictés par la Commission européenne en 2019. La ministre du Budget, Sophie Wilmès (MR), se félicite des résultats de l'approche budgétaire adoptée par le gouvernement à chaque conclave: un savant dosage de corrections techniques par rapport aux conclusions du Comité de monitoring et de nouvelles mesures dont une des vertus est de soulager les finances publiques nationales. Un boulot d'orfèvre dont les comptes publics témoignent du succès, assure Sophie Wilmès. Voilà pour le discours officiel. Mais celui-ci gomme parfois le caractère hypothétique de certains gains budgétaires avancés par le gouvernement. Autant de jetons dans le juke-box de l'opposition pour qui Michel I<sup>er</sup> ne fait que transmettre

au prochain gouvernement la facture de ses échecs comptables. L'Echo propose ici un petit passage en revue des faiblesses de cette épure 2019.

### Convaincre la Commission européenne

La première ficelle utilisée par le gouvernement a consisté à réduire l'effort budgétaire à réaliser en revoyant à la hausse le déficit structurel pour 2019. Il passe de -0,56% (la projection du Comité de monitoring) à -0,60%. L'opération permet de trouver 170 millions d'euros. Le gouvernement a ensuite poursuivi sur le thème des corrections au niveau des recettes non fiscales avec, entre autres, la hausse des dividendes escomptés par l'État (un grand classique) et des gains budgétaires dans la politique d'asile. Dans la foulée, les limiers fédéraux ont sorti du périmètre du budget pour près de 137 millions issus du Pacte national pour les investissements stratégiques. On parle à nouveau d'une correction technique par rapport aux recomman-

dations du Comité de monitoring, selon une bonne source gouvernementale. Argument: il s'agit d'investissements productifs participant à la relance et par

effet retour à l'amélioration des finances publiques. Toujours au rayon investissements productifs, l'État belge compte sur les bonnes grâces de la Commission européenne. Cette dernière a été saisie de la volonté de la Belgique de profiter de la flexibilité accordée sous conditions par les autorités européennes par rapport à la trajectoire budgétaire des États membres. Gain: quelque 194 millions d'euros. Ce montant, suspendu à l'accord de l'UE, est évidemment incertain. Sophie Wilmès croit dur comme fer que les arguments belges feront mouche. «Celui qui n'investit plus s'appauvrit», plaide-t-elle déjà. En coulisse, on compte aussi sur une certaine souplesse européenne avec une commission Juncker soucieuse d'arrondir les angles alors qu'elle présentera bientôt à l'électeur son bilan de législature.

Mais restons dans les méandres du budget. Celui-ci trouve encore 210 millions

d'euros grâce au «lissage dans le temps» des effets de l'harmonisation des statuts ouvrier et employé. Une projection optimiste à première vue pour une mesure déjà ancienne au sujet de laquelle la ministre réserve ses commentaires au Parlement. Idem pour les rentrées liées aux versements anticipés (VA) de l'impôt des sociétés. La modification des règles en la matière (une augmentation des majorations pour paiements tardifs) intervenue cette année a boosté et accéléré les rentrées pour l'État. Et voici que le gouvernement y voit un possible gain budgétaire de 330

millions l'an prochain. Le hic? Le gouvernement fait comme si ces rentrées exceptionnelles étaient structurelles alors que rien ne permet de déduire une augmentation répétée des rentrées en Isoc sur cette base. Incertitude encore.

### La lutte contre la fraude, encore et toujours

Autre gros montant, les quelque 505 millions d'euros décrochés grâce aux 28 mesures du jobsdeal de Charles Michel et la création projetée de 12.500 emplois. Effet escompté: une baisse des dépenses en alloca-

tions de chômage et hausse des recettes fiscales et sociales. À nouveau, l'équipe Michel se veut optimiste. Rien ne dit qu'elle n'y parviendra pas mais rien ne dit le contraire non plus. On citera enfin une autre ficelle bien connue pour boucler un budget: augmenter les rendements des politiques de lutte contre la fraude fiscale et la fraude sociale. Le gouvernement les a fait grimper, ensemble, de 250 millions d'euros, apprend-on à bonne source.

Au total, plus de la moitié de l'effort de 2,6 milliards est obtenu grâce à ce genre de trucs et astuces.

## CHIFFRES CLÉS

### 505 millions

Le gain budgétaire espéré pour les mesures du jobsdeal et les 12.500 emplois qui seraient créés.

### 194 millions

Montant espéré grâce à la flexibilité que pourrait accorder l'Union européenne sur base des investissements de l'État belge.

### 330 millions

Les recettes complémentaires des versements anticipés de l'Isoc escomptées par le gouvernement.

### 250 millions

Le rendement complémentaire de la lutte contre les fraudes fiscales et sociales.

# 3

## Questions à

AHMED LAAOUEJ

*Chef de groupe de l'opposition PS à la Chambre*

### 1 Un commentaire général sur le budget 2019?

C'est la fuite en avant d'un gouvernement englué dans le mensonge budgétaire depuis le début de la législature. Aucun exercice n'a échappé à la critique sévère de la Cour des comptes ou de l'Union européenne. Avec un tax-shift non financé et des recettes mal évaluées, nous nous retrouvons face à un trou budgétaire plus important qu'escompté.

### 2 C'est-à-dire?

Si on tient compte de divers éléments, le vrai trou avoisine les 5 milliards. Le gouvernement est aux abois et compte par exemple sur les 1,8 milliard des versements anticipés de l'Isoc, mais il ne s'agit là que d'un glissement de recettes. Ces versements ne sont qu'un acompte sur l'Isoc mais le gouvernement fait comme s'il s'agissait de rentrées structurelles. Une erreur que pointe d'ailleurs le Comité de monitoring. Ce n'est pas nouveau, mais ce genre de pratique traduit l'échec de la politique économique du gouvernement. On nous avait annoncé un équilibre en 2018 or, selon le Bureau du plan, il faudra combler un trou de plus de 8 milliards en 2020 pour arriver à l'équilibre. Leurs politiques ont asphyxié la demande intérieure et asséché les politiques sociales. Ce gouvernement fait payer ses échecs aux plus précarisés.

### 3 En quoi est-ce que ce budget 2019 s'attaque aux plus précarisés?

Je pense à la dégressivité du chômage et on parle d'une prépension à 60 ans. C'est une gifle aux prépensionnés et aux travailleurs de Caterpillar, ING, Carrefour ou encore RTL, qui ont perdu leur travail.